



AGRIBIO
RHÔNE & LOIRE

Le 08/02/2023

*Madame Fabienne BUCCIO,
Préfète de la région Auvergne-Rhône-Alpes et Préfète du Rhône*

Objet : “Après le lait maternel, les poissons, les œufs... maintenant la mâche : les polluants éternels nous empoisonnent !”

Ce courrier fait suite à une précédente interpellation de notre part, en date du 25/01/23, faisant état des profondes inquiétudes de nos paysan·nes et amapien·nes suscitées par la **pollution aux perfluorés**. Vos récentes publications des analyses que vous avez faites conduire (œufs et légumes) ne sont pas rassurantes !

Ces résultats alarmants mettent en péril la production locale et biologique ainsi que la consommation alimentaire en AMAP. Sur les zones concernées, nous dénombrons près d'une **centaine de fermes** du réseau AMAP et du réseau Agribio, livrant de nombreuses AMAP et autres points en circuits-courts. Ce sont plusieurs **milliers de familles** qui sont potentiellement touchées dans nos réseaux.

Nous saluons vos efforts de transparence. Nous souhaitons que de nouvelles analyses soient réalisées dans d'autres secteurs (dont l'Est lyonnais). Nous souhaitons aussi qu'elles concernent toutes les productions agricoles : céréales, arboriculture, élevage et qu'elles ne se limitent pas aux productions maraîchères. Des zones agricoles productives se trouvent à proximité immédiate des sources de pollutions ou sont irriguées par les captages du SMAHR.

L'inquiétude gagne les consommateurs : nous nous demandons si ce que nous mangeons n'est pas néfaste à notre santé. Les paysannes et paysans s'alarment tout autant pour leur santé mais craignent aussi que les consommateurs ne se détournent de leurs produits !

C'est pourquoi nous demandons que des mesures soient prises afin que le monde agricole perçoive **des dédommagements** si des pertes de rentabilité sont constatées.

Il serait juste que ces dédommagements soient pris en charge par les pollueurs : les entreprises Arkema et Daikin

A la publication des derniers relevés sur les légumes du 06/02/23, nous nous interrogeons sur l'absence de toute autre information venant expliciter ces données et faire état des mesures de protection indispensables à nos yeux.

Nous réclamons que :

- des analyses sur la santé humaine soient réalisées
- des mesures de dépollution soient engagées

- l'arrêt immédiat et irrévocable de l'utilisation de ces substances dangereuse soit signifié aux industriels et que nous n'attendions pas 2026 !

Nous suivrons avec attention les analyses approfondies de vos services et des collectivités pour mieux comprendre la situation. Nous comptons sur vous pour agir et faire pression sur les pollueurs afin qu'ils cessent ces pratiques néfastes pour le bien commun.

L'alimentation nous concerne toutes et tous, tout comme la paysannerie qui la porte.

Nous demandons aux élu-es des collectivités territoriales (Métropole, Département, Région) de tenir et renforcer leurs engagements en faveur d'une production locale, actuellement menacée par ces pollutions industrielles.

Pour la présente nous vous demandons une audience afin de vous faire part de vive voix de nos profondes inquiétudes.

Recevez madame la préfète nos plus sincères salutations ainsi que nos encouragements dans vos actions sur ce sujet.



Laurence Paccard

Co-présidente

Réseau Agribio Rhône et Loire

Jean-François Baudin et Olivier Coche

Porte-paroles amapien et paysan

Réseau AMAP Auvergne-Rhône-Alpes